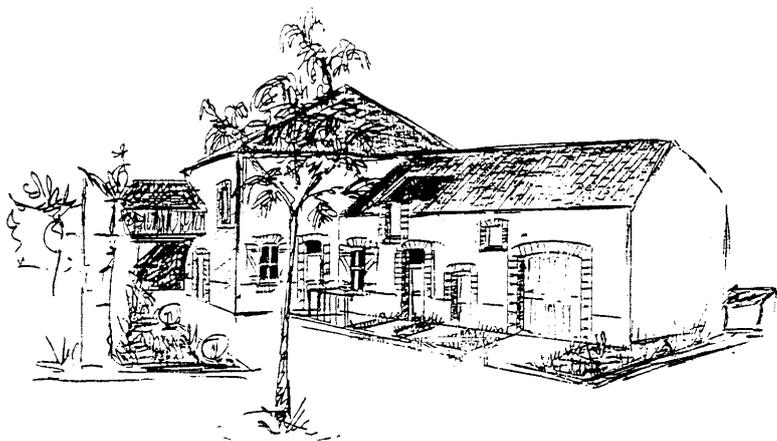


MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2011
N° 22
Décembre

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17 📠 : 01 64 29 38 54
E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr Site internet : <http://mairiedemondreville.fr>

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :	
1. M. CHAUSSY P. Maire	01 64 29 42 47	Le samedi de	9 h 30 à 11 h 30 le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedi du mois
1. M. HUREAU J-C Adjoint	01 64 29 35 33	Le jeudi de	11 h 00 à 12 h 00
2. Mme FROT N. Adjointe	01 64 29 35 16	Le mardi de	18 h 30 à 19 h 30

Monsieur Didier JULIA, député de Seine et Marne tiendra sa permanence :

📍 **le jeudi 12 janvier à 16 heures 45** à la Mairie de Mondreville

Le mot du Maire

En souhaitant vous rencontrer à l'occasion des vœux, le vendredi 13 janvier pour vous présenter l'avancement de nos projets, l'actualité de notre village, je vous adresse ces quelques lignes pour vous faire un état des actions en cours :

- 📍 Réhabilitation des assainissements : encore une vingtaine d'installations à faire, fin du chantier prévu au début de l'été.
- 📍 Carte communale : après l'enquête publique, rencontre avec les services de l'état et le bureau d'étude ECMO, la conclusion et l'approbation devraient avoir lieu ce premier trimestre 2012.
- 📍 Contrat rural : le choix du bureau d'architecte s'est porté sur le cabinet Stranart ; l'avant projet est bien défini et la dépose du dossier de demande d'aide à la région et au département devrait avoir lieu courant janvier.

Après ces quelques mots, il me reste à vous souhaiter à tous, mes vœux de bonne santé et de réussite pour 2012.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Patrick CHAUSSY

Carte communale :

Suite à la réunion du 13 décembre, le bureau d'étude ECMO rappelle :

- ✚ Que le SDRIF a donné un taux de croissance de 0,5 % pour notre commune, donc le ratio constructible est d'un hectare et demi. Nous avons pu obtenir 3 hectares ; il ne sera pas possible d'aller au-delà.
- ✚ Qu'un droit à bâtir n'est pas donné à vie.

L'étude n'est pas tout à fait achevée. Le conseil municipal devra délibérer au cours du premier trimestre 2012.

SPANC :

Le planning concernant les travaux d'assainissement se poursuit normalement. A ce jour, une soixantaine d'installations ont été réalisées, 20 conventions sont revenues, 5 conventions sont en cours et 2 demandes sont en liste d'attente. La fin des travaux est prévue pour le début de l'été.

Travaux de voirie :

Les travaux de réfection de la rue de la Garde, de la Ruelle de la Garde et de la rue des Coquelicots sont achevés, ainsi que la route de la Curée à Pilvernier.

Contrat Rural :

Suite à l'appel d'offre, M. Stranart (architecte à Château-Landon) a été retenu pour élaborer le contrat rural.

Il prépare un projet concernant :

- ✚ La construction d'un bâtiment pour l'accueil des enfants en périscolaire
- ✚ L'aménagement d'un réfectoire
- ✚ L'aménagement d'un local d'archives et mise aux normes de l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) pour la Mairie

Une réunion a eu lieu le 8 décembre avec une représentante du Conseil Général pour le montage financier de ces trois opérations.

Affaires scolaires

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. L'équipe pédagogique est constituée :

- ✚ En maternelle : à l'école de Mondreville, par Madame MEUROU, enseignante et directrice. L'effectif est de 21 élèves.
- ✚ En primaire : à l'école de Chenou, par Madame MANCEAU, enseignante et directrice, Madame CAMUS et Madame PATAULT, enseignantes. Les effectifs sont de 36 élèves.



Le goûter de Noël des écoles

Service d'accueil :

Le service d'accueil a été transféré au 14, route de Sceaux. Nous renouvelons nos remerciements à M. et Mme Philippeau pour la mise à disposition de leur maison ces trois dernières années. En accord avec le transporteur, le chauffeur fera descendre les enfants devant l'entrée de la garderie – cantine. Le numéro de téléphone est le :

01 64 78 79 58

Le règlement de ce service est disponible au siège du Syndicat (Mairie de Chenou ☎ 01 64 29 33 12) où les inscriptions peuvent être prises.



La garderie



La cantine

Intercommunalité



Entrepreneurs et porteurs de projets ...

La Communauté de Communes du Gâtinais-Val de Loing **vous accompagne !**

Vous souhaitez **créer votre entreprise** ?

Vous souhaitez **implanter votre activité** sur notre territoire ?

Vous souhaitez **développer vos activités** (investissements en matériel, recrutements...) ?

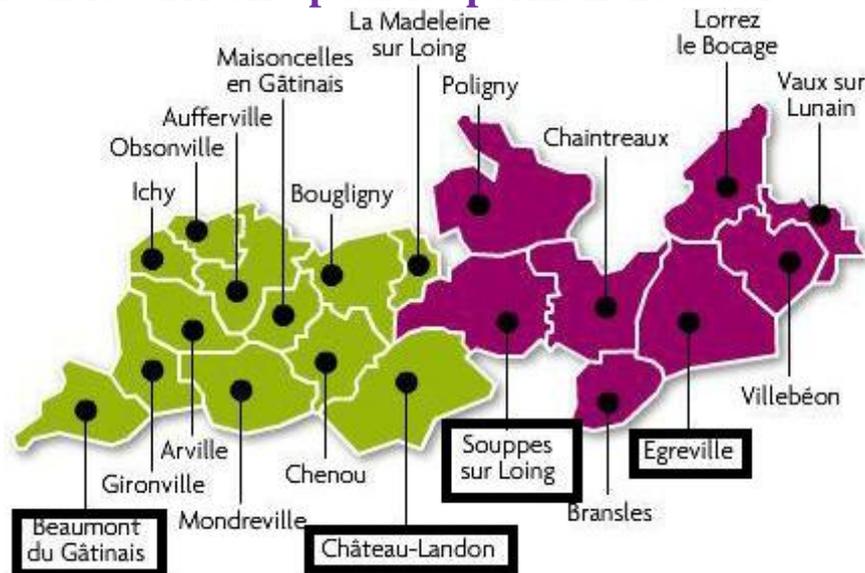
Vous avez des **questions** sur des dispositifs de subventions ?

Vous avez des **idées** ?

Vous rencontrez des **difficultés** ?

Contactez **Anne-Sophie PERON**, Agent de développement économique et touristique, par téléphone au 01.64.29.20.48 ou par courrier électronique : conomie@ccgv177.fr

Quatre lieux sur le territoire pour les permanences et les ateliers du RAM



Planning d'activités pour le 1^{er} trimestre 2012

	<p>ATELIERS D'VEUIL LIBRE – 9 H / 11 H Pour les assistantes maternelles et les enfants</p>	
<p>Le lundi à Château-Landon – Résidence des Plantagenets, rue de Nisceville (ateliers et permanences)</p>		
<p>Le mardi à Beaumont-du-Gâtinais à la salle polyvalente, rue du Mail Est (pour les ateliers) et à la Bibliothèque, place de l'Eglise (permanences administratives)</p>		
<p>Le lundi et le jeudi à Egreville 54, rue des Fossés (permanences administratives et ateliers)</p>		
	<p>ATELIERS BEBES LECTEURS – 9 h 30 / 10 h 15 et 10 h 30 / 11 h 15 Pour les assistantes maternelles et les enfants, participation gratuite sur inscription auprès de la RAM</p>	
<p>A la bibliothèque de Château-Landon</p>	<p>Les vendredi 20 janvier, 10 février et 23 mars</p>	
<p>A la salle polyvalente de Beaumont-du-Gâtinais</p>	<p>Les mardi 24 janvier, 14 février et 20 mars</p>	
<p>A la bibliothèque d'Egreville</p>	<p>Les jeudi 26 janvier, 16 février et 29 mars</p>	
<p>A la bibliothèque de Souppes-sur-Loing</p>	<p>Les vendredi 27 janvier, 17 février et 30 mars</p>	
	<p>PERMANENCES ADMINISTRATIVES Pour les assistantes maternelles et les enfants</p>	
<p>Sur rendez-vous et par téléphone (01.72.66.71.68) :  le lundi, mardi et mercredi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h  le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h Possibilité de rendez-vous en soirée et le samedi matin, une fois par mois</p>		

Vous souhaitez participer à un atelier d'éveil ou un atelier bébés lecteurs ?
Vous souhaitez prendre rendez-vous pour une permanence administrative ?
Contactez les animateurs du Relais d'Assistantes Maternelles

- Thierry LAGARDE 06.46.46.85.22
- Aurore PHILIBERT 06.27.87.70.71
- Bureau Egreville 01.72.66.71.68

ram@ccgv177.fr

Projets

Quelques travaux d'entretien vont être effectués dans la salle polyvalente pour remédier aux problèmes d'humidité. Le devis s'élève à 3 063,00 €.

Nous avons déposé un dossier « amendes de police » au Conseil Général, pour financer l'aménagement d'un arrêt de bus devant la garderie, l'achat de radars pédagogiques aux entrées du bourg nord, est et ouest.

Divers

Mairie :



Permanence :

Pour permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales, la mairie sera exceptionnellement ouverte le :

✚ samedi 31 décembre 2011 de 11 h 00 à 12 h 00.

Sécurité :

Avec encore de nouveaux cas de cambriolages, la gendarmerie nationale nous informe que le taux de délinquance est en forte hausse aussi soyez **VIGILANT FACE AUX CAMBRIOLAGES !**

- Signalez tout fait anormal aux abords de votre demeure, société ou de celle de vos voisins
- Dissuadez les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...)
- Compliquez leur tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls ou de vos proches
- Réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeur (meublier, informatique, bijoux...)
- Evitez de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder une trop grande confiance aux démarcheurs (particulièrement si vous êtes une personne âgée)
- Notez les immatriculations des véhicules suspects et effectuez si possible une description sommaire de leurs occupants.



Pour joindre la gendarmerie en cas d'urgence composez le **17**

Chèque volé **08 92 68 32 08**

Carte bancaire volée **08 92 70 57 05**

De plus nous rappelons qu'à ce jour **la Mairie n'a cautionné aucune société de démarches téléphoniques ou de porte à porte** concernant de multiples propositions (vidéo surveillance, bilan énergétique, panneaux solaires, vin, portes et fenêtres,...).

Projet éolien :



Lancement du chantier Parc Eolien du Gâtinais

Cette nouvelle année 2012 verra le lancement du chantier Eolien du parc du Gâtinais dès le mois de Janvier et qui sera réalisé en deux tranches, destiné à terme à produire de l'électricité verte pour 26 500 foyers !



La création du parc Eolien est le fruit de la collaboration de deux entrepreneurs français dans les énergies renouvelables, le groupe Idex-Adélis et le groupe Akuo Energy, ayant déjà développé ensemble trois autres parcs éoliens (50 MW), situés dans l'Aube et les Ardennes.



D'une puissance cumulée de 24 MW, les nacelles des 12 éoliennes culmineront à 80 mètres. Chacune des 3 pâles mesurera 45 mètres. Le poids total de l'éolienne sera de 230 tonnes.

Le chantier débutera par les travaux de voirie : renforcement des chemins existants et création des nouveaux accès menant aux éoliennes, afin de permettre l'acheminement des machines nécessaires au début des travaux.

Les fondations des éoliennes seront ensuite réalisées, en commençant par l'excavation du terrain, puis la pose d'une première couche de béton dite de propreté. La cage d'ancrage et es ferrailages seront ensuite posés, et le béton coulé dans son coffrage.



Enfin, la dernière phase de chantier consistera à monter les éoliennes à l'aide de grues de levage, en assemblant les différentes sections de tours, puis en levant la nacelle et les 3 pâles.

A terme, le parc Eolien du Gâtinais permettra d'éviter l'émission de 5500 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent de 634 tours du monde en voiture ou des émissions générées chaque année par 1000 français.



Civisme:

Il est demandé aux riverains de bien vouloir élaguer les arbres, les haies ... donnant sur la voie publique.

Tous les travaux en limite de propriété et sur l'emprise du domaine public nécessitent un avis de la Mairie.



Rappel aux exploitants : nous vous demandons de laisser les routes propres (boues...). De plus en cas d'accident, votre responsabilité serait directement engagée.

Déjections animales sur les lieux de passage (trottoir, place de l'église, stade et autres voies de circulation): nous demandons aux propriétaires de respecter ces lieux et de bien vouloir éloigner les animaux vers des jachères ou autre endroit plus propice, ceci pour le confort de tous et plus **particulièrement des enfants**.



CCAS :

Le repas de la commune offert aux personnes de plus 65 ans a eu lieu le 19 novembre. Il s'est déroulé dans une très bonne ambiance. La chorale de Nemours « Vocalys » a animé cet après-midi avec un récital varié de leur répertoire.

A votre service :

Nouvelles activités :

- + Dépannage informatique M. Lanoire « DMS » Hameau de Pilvernier - 06 73 68 24 77
- + Cours de cuisine à domicile Mme Lanoire - 06 33 89 60 40

Commerces ambulants :



- + Création d'une épicerie, crèmerie, fruits et légumes, charcuterie et fromage
« Au petit marché du Val » le vendredi matin
1^{er} arrêt place de l'Eglise de 11 h 35 à 11 h 55,
2^{ème} arrêt place de la Mairie de 11 h 55 à 12 h 15



- + Boulangerie « L'Epi de Blé » ☎ 01 64 28 70 68
94, rue Grande - 77570 Bougligny
Tous les jours en matinée (sauf le jeudi)



- + Boucherie - Charcuterie Mouroux ☎ 02 38 87 40 01
1, route de Beaumont - 45490 Sceaux du Gâtinais
Le jeudi matin



- + Poissonnerie Derland Inès ☎ 02 38 59 04 97 / 06 83 21 94 09
2, avenue d'Orléans - 45550 St Denis de l'Hôtel
Le mercredi matin entre 10 h et 12 h



- + « Les Caves de la Tour » – Eau minérale et autres boissons ☎ 01 64 29 43 66
4, rue Jean Galland - 77570 Château-Landon
Sur commande par téléphone

Bibliothèque pour tous

Place de la Mairie à Château-Landon (abonnement 10 € par an pour les adultes, gratuit pour les enfants et les étudiants, prêt des livres gratuit)

Horaire d'ouverture : (fermé entre Noël et le jour de l'An)



✚ Le lundi de 10 h à 11 h 30	✚ Le jeudi de 10 h à 11 h 30
✚ Le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30	✚ Le vendredi de 17 h à 18 h
Et de 14 h 30 à 16 h30 <i>pendant les vacances scolaires</i>	✚ Le samedi de 10 h à 11 h30

Centre de planification et d'éducation familiale

Dans chaque Maison Départementale des Solidarités et dans certains hôpitaux, des centres de planification et d'éducation familiale proposent :

- ✚ Des consultations médicales pour la contraception,
- ✚ Des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse (IVG ou avortement) et sur la contraception après l'IVG,
- ✚ Des informations, des actions de prévention et des entretiens sur des sujets divers : vie affective et sexuelle, vie de couple et fonction parentale, conseil conjugal et familial, désir ou non désir d'enfant, problèmes de santé publique (drogues, tabac, alcool), de violence, de respect... Ces centres délivrent gratuitement, sur prescription médicale, des médicaments, produits ou objets contraceptifs aux mineurs désirant garder le secret, ainsi qu'aux adultes ne bénéficiant pas de prestations maladie.



Nouveau à Souppes-sur-Loing ouverture d'une consultation de Gynécologie-Obstétrique au 2, rue de la République le vendredi de 13 h à 15 h à partir de janvier 2012, rendez-vous au 01.60.55.20.15

Centre de planification et d'éducation familiale à Nemours au 1, rue de Beauregard

☎ 01 60 55 20 15

- ✚ Consultation de Gynécologie-Obstétrique sur RDV le lundi après-midi et le mercredi
- ✚ Permanence de la sage femme le mardi après-midi et le vendredi matin
- ✚ Entretien Conseillère Conjugale et Familiale sur rendez-vous

Les consultations sont gratuites.

L'Assurance Maladie :

L'assurance Maladie invite les assurés sociaux victimes d'un accident ou d'une blessure engageant la responsabilité d'une tierce personne (accident de la voie publique, morsure d'animal, ...) à le déclarer. Cette démarche nous permet en effet, de réclamer à la compagnie d'assurance de la personne responsable le remboursement des dépenses de soins engagées.

Vous pouvez le faire :

- ✚ **Soit en ligne** sur www.ameli.fr, rubrique Votre Caisse / En ce moment
- ✚ **Soit par courrier postal** mentionnant votre numéro de sécurité sociale à adresser
Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne
Service Contentieux
77605 MARNE LA VALLEE Cedex 03
- ✚ **Soit par téléphone au 3646** (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

RAPPEL TOUS LES DOCUMENTS MEDICAUX sont à adresser au :

SERVICE MEDICAL
ELSM 77
77605 MARNE LA VALLEE





Recensement militaire :

Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours, permis de conduire...).



Liste électorale :

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2011 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois)

Date de l'élection présidentielle :	Date des élections législatives :
1 ^{er} tour le 22 avril 2012	1 ^{er} tour le 10 juin 2012
2 ^{ème} tour le 6 mai 2012	2 ^{ème} tour le 17 juin 2012



Le 8 décembre, nous avons constaté avec surprise la « disparition » de la boîte aux lettres de la Mairie. Les services postaux ne nous ayant pas prévenu de l'enlèvement, nous avons d'abord cru à un vol ! Mais les ordres avaient été donnés ! Une réclamation a été faite auprès de la direction générale de la poste.

Et la vie du village...

Etat Civil :



Décès

Maurice HARRY le 11 décembre 2011

Les Associations du Village :



L'ensemble « Chant de la Loue » : Laure Marie Meyer, Elsa Rousselle, Céline Battendier, Juliette Chabot, Pascale Giardina, Thierry Piraut et Catherine Merle-Chabot

« Les Amis de l'église de Mondreville »

Notre association a été créée il y a 6 ans, faisant suite à une collaboration de 4 années avec la paroisse de Château-Landon du temps du père Gigout, et le bilan de notre activité reste positif. Les concerts sont de qualité, l'enthousiasme des musiciens qui sont invités (ou qui s'invitent !) et celui du public nous incite à continuer dans cette organisation.

Les finances, venant des cotisations et des entrées de concerts, nous permettent de rémunérer les musiciens, qui ne sont jamais très exigeants bien que souvent professionnels... et de louer un piano quand cela est nécessaire.

Toutefois nous tenons à alterner des concerts avec et sans piano, pour que les finances restent saines. Le montant des cotisations reste pour cette année 2012 à 10 €, et nous essayons de garder le tarif des concerts également à 10 €. Il y avait 54 cotisants cette année, chiffre inchangé par rapport à 2009 et 2010. Les appels à cotisation pour l'année 2012 ont été envoyés mi- décembre.

Pour l'année 2009/2010 nous avons invité pour l'automne après notre A.G. :

✚ **Le 28 novembre 2010 Maryse Castets – soprano** (de l'opéra de Bordeaux) et **Laure Vermeulin-pianiste**. Laure Vermeulin, déjà venue en novembre 2005, nous a proposé ce concert de « **Mémoires Françaises** » de **Berlioz, Duparc et Fauré** et nous étions très honorés d'accueillir ces deux musiciennes confirmées !

En 2011 nous avons pu organiser de nouveau 2 concerts :

✚ **Le 29 mai 2011** une chanteuse **Marlène Etienne** et deux guitaristes **Xavier Plumas** et **Thierry Plouze**, formant l'ensemble « **De Vasconcelos** », sont venus nous enchanter avec un concert de **Fado et mélodies douces-amères**. Malheureusement la date était également celle de la fête des mères, en plus d'autres manifestations dans la région, ce qui a fait que nous avons moins de monde que prévu. Très dommage, car l'ensemble s'était investi et le concert très beau...

✚ **Le 5 novembre 2011** à la demande de **Laure Marie Meyer**, cantatrice, nous avons reçu son ensemble « **Chant de la Loue** » de 4 chanteuses : **Laure Marie Meyer, Elsa Rousselle, Céline Battendier et Juliette Chabot - une pianiste Pascale Giardina - et un flûtiste Thierry Piraut** avec un programme « **Chant du monde – Petit chœur de femmes en voyage** ». Cette fois-ci l'église était bien remplie et le concert très réussi... Des compliments de la part des musiciens pour le lieu, l'acoustique et l'accueil et de la part du public pour la qualité du concert...

Pour le printemps/été 2012, nous avons des contacts avec un ensemble à vent Néerlandais et nous réfléchissons à l'organisation. Il y a également une suggestion pour un concert autour d'un orgue portatif. Et Laure Marie Meyer nous a proposé un autre « concert/méditation » pour fin 2012 ou printemps 2013 avec comme thème « du jour et de la nuit »...

Les demandes et idées continuent à se présenter et nous incitent donc à poursuivre notre but :
« Ouvrir les portes de l'église à tous » pour passer un moment d'amitié et de partage...

G.Tissot /présidente « Les amis de l'église de Mondreville »



Concert du 5 novembre 2011

Le Club des Anciens de Mondreville se réunit le deuxième jeudi de chaque mois.

Il vous rappelle les dates suivantes pour 2012 :

12 janvier :	Journée boudin, galette des rois
09 février :	Assemblée Générale – Cotisation 16 euros
03 mars :	Concours de belote le samedi à 14 h 00
08 mars :	Crêpes, gaufres et beignets
20 mai :	Kermesse
25 mai :	Voyage la journée : « Port aux Perches », croisière cabaret dans l'Aisne
13 septembre :	Repas du club
13 décembre :	Galette Saint Eloi
En novembre ou décembre	Sortie au Zénith d'Orléans

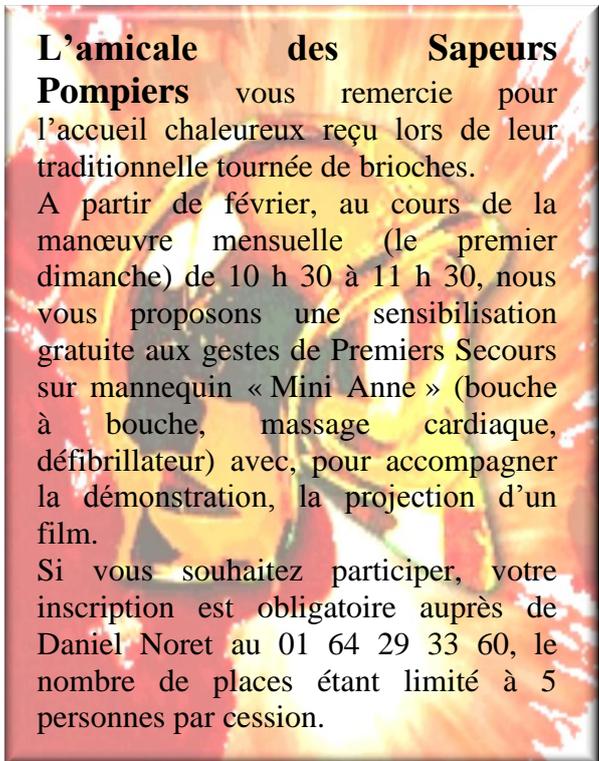


Le Comité des Fêtes : vous communique les dates de ces prochaines activités en dernière page. Les bénévoles sont indispensables, sans eux la kermesse ne pourrait avoir lieu dans notre village.

Venez faire partie de notre équipe, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous, alors n'hésitez plus : Rejoignez nous !

Merci de vous faire connaître auprès de Dominique Quinot au :
06 79 69 52 54

Nous vous invitons à la galette des rois le samedi 14 janvier à 17 h 30 à la salle polyvalente.

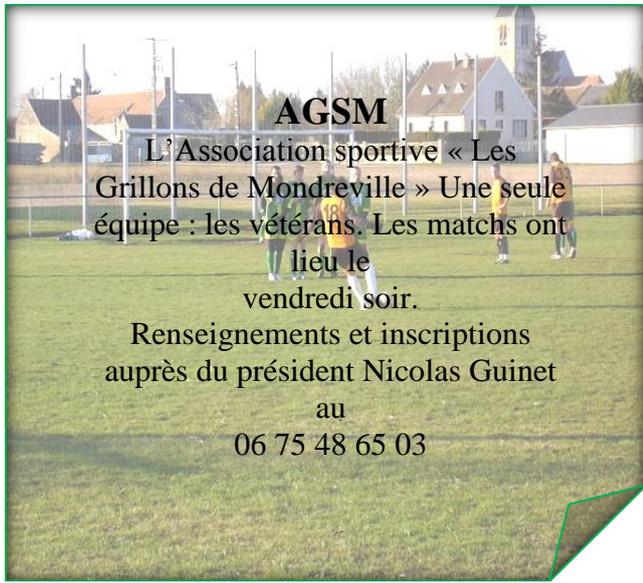


L'amicale des Sapeurs Pompiers

vous remercie pour l'accueil chaleureux reçu lors de leur traditionnelle tournée de brioches.

A partir de février, au cours de la manœuvre mensuelle (le premier dimanche) de 10 h 30 à 11 h 30, nous vous proposons une sensibilisation gratuite aux gestes de Premiers Secours sur mannequin « Mini Anne » (bouche à bouche, massage cardiaque, défibrillateur) avec, pour accompagner la démonstration, la projection d'un film.

Si vous souhaitez participer, votre inscription est obligatoire auprès de Daniel Noret au 01 64 29 33 60, le nombre de places étant limité à 5 personnes par session.



AGSM

L'Association sportive « Les Grillons de Mondreville » Une seule équipe : les vétérans. Les matchs ont lieu le vendredi soir.

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au

06 75 48 65 03



Le Club Jeux et Loisirs

se réunit le premier et le troisième vendredi de chaque mois à la salle polyvalente à 20 h 30. Joueurs venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus !

Le 12 février à 14 h 00 concours de tarot.

LES DATES À RETENIR

- Jeudi 12 janvier* Club des Anciens, boudin, galette des rois
Vendredi 13 janvier Vœux du Maire à 19 h 00
Samedi 14 janvier Galette du Comité des Fêtes – 17 h 30
Dimanche 5 février Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes à partir de 14 h 00
Jeudi 9 février Assemblée générale du Club des Anciens
Dimanche 12 février Concours de tarot organisé par le Club Jeux et Loisirs à 14 h 00
Dimanche 19 février Sortie « Irish Legends » à Montargis organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 3 mars Concours de belote organisé par le Club des Anciens à 14 h 00
Jeudi 8 mars Réunion du Club des Anciens, crêpes, gaufres et beignets
Dimanche 15 avril Sortie vélo-rail organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 22 avril 1^{er} tour de l'élection présidentielle
Dimanche 6 mai 2^{ème} tour de l'élection présidentielle
Dimanche 20 mai Kermesse organisée par le Comité des Fêtes
Jeudi 25 mai Voyage organisé par le Club des Anciens : croisière cabaret « Port aux Perches »
Dimanche 10 juin 1^{er} tour des élections législatives
Dimanche 17 juin 2^{ème} tour des élections législatives

